



**FSC exceptionnelle du  
6 Novembre 2023**

**Prime de Pouvoir  
d'Achat, Indemnité  
de Télétravail et  
Régime Indemnitaire,  
la Région doit agir !**

*Commentaires et vote de FO*

FSC EXCEPTIONNELLE  
I - Rapports pour avis  
I-1 Plan de Maîtrise de l'Énergie



**PME :**

**Plan** « Restez à la **Maison**, nous faisons des **Economies** ! »

# Commentaires de FO :

## 5 points

### I. Sur l'appellation de PME

FO ne reviendra pas en longueur sur l'appellation du PME, qui dans beaucoup de collectivités se nomme Plan de Sobriété Energétique. Cette dernière appellation a l'avantage d'être beaucoup plus parlante, mais certes beaucoup moins positive en terme de message.

Or à la Région, on aime les ondes positives, les messages vertueux (comme notre ami vicévertus, dans le dernier Asterix « L'iris blanc »).

### II. Sur la nécessité de mettre en œuvre ce plan

FO ne contestera pas les chiffres produits par l'administration concernant les économies réalisées par la Région dans le cadre du premier PME.

Nous regrettons toutefois que ne soient pas produites les économies réalisées par la Région suite à l'arrêt de nombreux abonnements de transport des agents.

Nous regrettons également que ne soient pas chiffrées les dépenses engendrées en énergie dans les foyers des agents qui doivent compenser à titre personnel le chauffage sur leur nouveau lieu de travail, qu'est désormais devenu le foyer familial.

### III. Sur la mise en œuvre

FO reproduira les mises en gardes formulées lors du précédent PME. Tous les managers ne sont pas au même niveau d'information, tous les managers ne sont pas forcément « à la page ». La nécessité d'être 2 jours en présentiel ne doit en aucun cas faire obstacle à une demande de congé, de RTT, formation (etc.) qui réduirait cette présence. Ces précisions sont importantes à spécifier pour des managers ou manageuses enclines à de fréquents excès d'autorité, ...et parfois même syndiquées. (mais pas chez FO)

De même, il n'est pas nécessaire de demander aux agents de reformuler sous Tempo des demandes de télétravail PME pour les vendredis qui auraient déjà été prévus en télétravail classique ou « de droit commun ». Ces manipulations sous Tempo représentent des démarches inutiles et chronophages.

Enfin, les convecteurs supplémentaires vont pouvoir être ressortis des sous-sol, pour permettre aux agents d'atteindre un niveau de chauffage supportable à des étages et lieux où les conditions climatiques sont toujours aussi polaires. A moins que des travaux ne soient enfin envisagés ???!

#### **IV. Sur l'indemnisation des coûts en énergie à la charge des agents**

FO s'est initialement réjoui de voir se réunir en urgence une FSC exceptionnelle, très peu de temps après la parution du décret 2023-1006 du 31 octobre 2023.

Nous avons pensé qu'un ressaisissement soudain et salutaire avait touché nos élites, désormais prêtes à envisager le versement rapide de la Prime de Pouvoir d'Achat aux agents régionaux.

De même, FO a cherché en vain dans le présent rapport les éléments sur l'augmentation de la prime de Télétravail (actuellement de 10 euros), mais qui mériterait largement d'être doublée au regard des dépenses d'énergie à la charge des agents.

Chez FO, nous ne sommes pas encore persuadés que le relèvement du nouveau régime indemnitaire sera de nature à compenser ces dépenses nouvelles à la charge des agents.

D'autant que ce relèvement serait aujourd'hui étalé sur les 5 prochaines années, et laisserait en l'état sur le carreau les agents des filières techniques classiques ou administratives.

Et pourtant, pour ne se concentrer que sur l'énergie, il est certain que les agents vont bien devoir se chauffer encore plus à domicile pour travailler correctement, pendant que la Région diminuera sa facture d'énergie.

D'ailleurs, il serait intéressant de passer à la moulinette REV3 ce type de mesures qui aboutit in fine à multiplier sur le territoire les lieux et les

modes de chauffage les plus diversifiés en fonction des différents foyers.

## V. Sur le message adressé aux agents et le sens de ces décisions

FO relève la succession de messages en direction des agents :

2020-2021 : Restez chez vous, pour vous protéger.

2022 : Restez chez vous, pour nous permettre d'économiser.

2023 : On va vous resserrer un peu plus dans les bureaux, pour économiser en frais de location.

2023 : Restez encore un peu chez vous, pour nous permettre d'économiser encore un peu.

Et en même temps, nous allons recréer du collectif...

Donc rester collectivement chez vous !

En filigrane, le message incessant adressé aux agents est le suivant :

**Vous nous coutez ! Vous êtes une charge au budget !**

Pour FO, comme déjà évoqué, même bien emballé dans un iris blanc, la Région Hauts-de-France ne doit pas se voiler la face dans le rapport à ses agents, qui ne doit pas être réduit aussi souvent à une charge du budget, ... sous peine à un moment de réduire drastiquement son attractivité.

Vote de **FO** : Abstention

***Sur l'indemnisation des couts en énergie à la charge des agents : Prime de Pouvoir d'Achat, Indemnité de Télétravail et Régime Indemnitaire, la Région se doit d'agir !***

*(seul FA a voté pour le PME !)*

Bien syndicalement.

***Vos Représentants FO à la FSC :***

**Stéphane WAVRANT**

***Secrétaire Général***

**Laurence MANTEL,**

**Sylvie PIEDELOUP**

**FO**

**SALAIRES, SMIC,  
RETRAITE, POINT D'INDICE,  
MINIMA SOCIAUX...**



ET POUR ME CHAUFFER ?



*L'augmentation  
des salaires,  
c'est maintenant !*

***FIN***